

Mémoire

présenté au
Bureau d'audiences publiques
sur l'implantation d'un port méthanier à Cacouna

par

Roméo Bouchard

Directeur de la Corporation de Développement de St-Germain-de-Kamouraska, organisme membre du CLD du Kamouraska et de l'Association touristique du Bas-St-Laurent, ex-président-fondateur de l'Union paysanne et auteur d'un ouvrage en processus d'édition sur l'avenir des régions périphériques.

15 juin 2006

Présentation et intérêt

À titre de citoyen, enseignant, journaliste, agriculteur, politicologue, agent de développement local dans mon village et ma région, à titre également d'ex-président-fondateur de l'Union paysanne ayant été appelé à fréquenter les agriculteurs-paysans dans toutes les régions du Québec, je me suis impliqué, depuis la fin des années 60, dans le dossier de l'avenir des régions périphériques et des communautés rurales, plus particulièrement la région du Bas-Saint-Laurent, de même que dans bon nombre de dossiers écologiques qui concernent les campagnes (agriculture, forêt, énergie, eau, recyclage, etc.). (*Voir en annexe un Curriculum vitae abrégé*)

Bien que n'étant pas expert dans le secteur énergétique, je partage les inquiétudes largement exprimées concernant les dangers de scinder en deux l'examen du projet de port méthanier et de celui du gazoduc, concernant la sécurité du projet proposé, la menace qu'il comporte pour les nombreux sites naturels et historiques protégés -ou qui devraient l'être- dans la zone, et surtout, la justification d'un tel projet dans la région et même pour le Québec.

Mais je voudrais concentrer mon intervention sur ce que je connais le mieux, c'est-à-dire les risques que comporte selon moi ce projet pour l'avenir économique de la région. Dans l'optique où je suis placé, la préservation de la zone concernée est un enjeu non seulement écologique et social, mais avant tout économique pour la région du Bas-Saint-Laurent.

Le véritable enjeu économique

Comme beaucoup d'autres qui sont intervenus, j'ai la désagréable impression que je viens défendre un point de vue perdu d'avance.!

En effet, les élus locaux, les dirigeants économiques et les dirigeants politiques ont accredité, sans analyse sérieuse, l'idée qu'un tel projet est une bénédiction pour le développement d'une région marginale comme le Bas-Saint-Laurent, qui a un besoin chronique d'investissements industriels structurants. Ils ont acheté aussi rapidement les propos rassurants des promoteurs à l'effet que le port méthanier serait sécuritaire et ne perturberait d'aucune façon les écosystèmes environnants et la qualité de vie des communautés voisines. Et pour s'assurer l'acceptation sociale du milieu, on a fait miroiter des retombées fiscales et des emplois en cascade pour toutes les municipalités avoisinantes sans en expliquer la contrepartie à plus long terme.

Mais il est inutile d'essayer de faire croire qu'un port méthanier et un gazoduc de cette ampleur n'auront pas d'impact sur le milieu naturel et humain de la région. Les exemples d'installations semblables ailleurs dans le monde et l'opposition qu'elles soulèvent en sont la preuve. Ce projet et ses effets cumulatifs vont provoquer une sorte de tsunami dans la région, et modifier profondément son orientation économique et sa qualité de vie. Cacouna et la région environnante ne seront plus jamais les mêmes. Mis à part Bombardier à La Pocatière, et l'industrie forestière, en plein déclin d'ailleurs, il n'existe à date aucune industrie lourde du genre dans tout le Bas-Saint-Laurent, susceptible d'affecter autant le milieu tant naturel que

social, tant le fleuve que le littoral, et ce, durant l'année entière . Qu'il suffise d'énumérer les impacts visuels, les conséquences à long terme du bruit sur les humains et les animaux, la présence accrue de substances toxiques, l'effet psychologique de mesures permanentes de sécurité ou plutôt d'insécurité, le flux de circulation lourde sur le fleuve et sur les routes, le va et vient de la main-d'œuvre et l'étalement résidentiel, l'implantation d'entreprises de sous-traitance et d'entreprises connexes, le lobby d'affaires, la dévaluation du secteur comme milieu de vie, etc. On peut même anticiper sans trop de risques de se tromper que la zone entière de Cacouna sera peu à peu intégrée au tissu industriel et urbain de Rivière-du-Loup. Et comme la durée de vie de telles installations est relativement brève, on peut estimer que les dommages seront irréparables.

Ce modèle de développement reproduit celui qui a conduit nos régions au sous-développement. Sur-utiliser les ressources des régions pour mousser des productions d'exportation qui ne profitent qu'aux grandes compagnies et à l'économie des grandes villes et de quelques petites capitales régionales. Et après en avoir tiré le meilleur, laisser derrière soi des régions complètes sinistrées et ravagées. C'est ce qu'on a fait avec la forêt, la pêche, les mines. C'est ce qu'on fait présentement avec l'industrie porcine. C'est ce qu'on s'apprête à faire dans le secteur de l'énergie : exploration pétrolières en Gaspésie, parcs éoliens improvisés un peu partout en milieu rural, ports méthaniers avec gazoduc pour acheminer le gaz aux Etats-Unis et en Ontario. Une fois de plus, ce sont les régions, et particulièrement le Bas-Saint-Laurent, qui vont faire les frais de la nouvelle stratégie d'exportation de l'énergie du Québec, comme elle a fait les frais de l'exportation du papier, du poisson, du cuivre et du porc.

Ce faisant, non seulement on ne développe pas nos régions de façon durable, mais on met en péril la principale ressource qu'on peut dès maintenant entrevoir comme la base de la nouvelle économie régionale : l'attrait grandissant qu'exercent ses sites naturels et son mode de vie sur les populations urbaines.

L'environnement comme levier économique

C'est ici que l'économique rejoint l'environnement et le mandat de cette Commission.

L'avenir des régions périphériques n'est pas dans l'industrie lourde et la production industrielle comme dans les agglomérations urbaines. Il est dans la mise en valeur de ce que chacune de ces régions a de propre et d'unique, dans la production d'appellation et de créneau.

Plus particulièrement, le Bas-Saint-Laurent constitue une région exceptionnellement bien préservée comparée à d'autres, dont le haut potentiel de plein air, de tourisme, de villégiature, de production de terroir, d'agriculture de proximité se confirme d'année en année.

Tourisme-Québec signale que 50% des activités touristiques ont lieu dans les 6 régions périphériques dites régions-ressources : la Gaspésie, le Bas-Saint-Laurent, la Côte Nord, le Saguenay-Lac-St-Jean, l'Abitibi et la Mauricie. Au Bas-Saint-Laurent, selon les données de l'Association touristique régionale, le tourisme a plus que doublé au cours des 5 dernières années et les investissements se multiplient à un rythme exponentiel. On a

recensé près de 1 million de visiteurs en 2004, 900 entreprises, 5000 emplois directs et des revenus de 238 millions. À Kamouraska même, on est passé en quelques années d'un dizaine d'entreprises dans le domaine à près de 60, qui génèrent près de 200 emplois en période de pointe. Selon les sondages effectués, les points recherchés par les touristes sont les paysages, le fleuve, les petits villages, l'histoire et le patrimoine.

L'intérêt de la région

Ce projet de port méthanier n'est probablement pas dans l'intérêt du Québec, mais il n'est sûrement pas dans l'intérêt de la région. Il entraînera une dégradation considérable des milieux naturels du fleuve et du littoral ainsi que de la qualité de vie propre à cette zone de villégiature et de séjour. En compromettant de façon irréparable le capital de nature et de culture de cette région, il compromet son créneau de développement le plus prometteur pour les années à venir et n'apporte en échange qu'un développement précaire et trompeur qui profitera essentiellement à d'autres. Tout le contraire d'un développement durable, qui doit viser *la satisfaction des besoins de tous, sans mettre en péril les ressources de la planète et l'équilibre des écosystèmes pour les générations futures.*

Voilà pourquoi je pense que la présente Commission devrait refuser l'implantation de ce port méthanier. **Parce qu'il causerait indubitablement des dommages considérables à un milieu qui est de toute évidence appelé à un autre avenir. Parce qu'il est contraire au développement durable de cette région qui n'a pas à payer le prix de la stratégie d'exportation d'énergie du Québec.**

Roméo Bouchard

Directeur de la Corporation de Développement de St-Germain-de-Kamouraska.

Originaire de Normandin, au Lac St-Jean. Famille agricole.
Domicilié à St-Germain-de-Kamouraska.

Etudes :

Cours classique au Séminaire de Chicoutimi.
Licence en philosophie et théologie à l'Université grégorienne de Rome.
Certificat d'études générales en Histoire à l'Université Laval.
Maîtrise en sciences politiques à l'Université de Montréal

Enseignement :

Collège de Jonquière, philosophie et sciences religieuses, 1962-1967
UQAM, module Communications, 1970-1974
Cegep de Rivière-du-Loup, philosophie et sociologie, 1976-77
Cegep de St-Félicien, développement local, 2000-2001.

Journalisme :

Rédacteur en chef du Quartier Latin, 1968-1970
Pigiste à Montréal, 1970-1975
Pigiste au service d'information de la CSN, 1970-1975

Agriculture :

Agriculteur biologique à temps plein à St-Germain-de-Kamouraska, 1975-1995 (20 ans) : fondateur du syndicat biologique de la Côte Sud (UPA).
Président-fondateur de l'Union paysanne, 2001 et présentement.

Animation sociale et environnement :

Animateur socio-économique en Abitibi : été 1968
Actif dans le Groupe environnemental du Grand Portage, BSL, 1980-1990
Directeur de la Corporation de Développement de St-Germain-de-Kamouraska et membre actif du comité de citoyens, 1990 et présentement.
Administrateur à la Société de développement du Kamouraska et à l'Association touristique du Bas-St-Laurent : 1995-2000
Organisateur du colloque Rebâtir les campagnes en 1996 et du Rendez-vous Sauver les campagnes en 1999.
Coordonnateur de la Coalition Sauver les campagnes 1999-2001